

groupe mutuel

Rapport d'activité 2022

Mutuel
Assurance Maladie SA



Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«Mutuel Assurance Maladie SA»
«Mutuel Krankenversicherung AG»
«Mutuel Assicurazione Malattia SA»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Mutuel Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Mutuel Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz
	M. Jean-Blaise Conne
	M. Urs Schwaller
	M. Jürg E. Tschanz
	M. Charles Relecom

Membres de la Direction générale en 2022

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directrice et	Mme Sophie Revaz
Directeurs	M. Philippe Buthey
	M. Vincent Claivaz
	M. Thomas J. Grichting
	M. Pierre-Luc Marilley
	M. Paul Rabaglia
	M. Jérôme Mariéthoz
	M. Cédric Scheiben

Organe de révision externe

Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

Entre ombre et lumière

« Le succès ne vient pas par accident. » Pelé

L'année 2022 laisse derrière elle un goût étrange pour Mutuel Assurance Maladie SA. Un mélange doux-amer, sucré-salé. Une saveur difficile à décrire. Bref, un bilan complexe pour une année contrastée. Place d'abord à la satisfaction.

Mutuel Assurance Maladie SA a profité du lancement d'un nouveau produit qui a visiblement répondu aux attentes du marché. Dans l'assurance de base, notre nouveau modèle alternatif PrimaFlex, actif dès le 1^{er} janvier 2023, a connu un succès commercial. Celui-ci ne doit rien au hasard. Ce n'est pas un accident comme le dirait Pelé, icône mondiale du football, aujourd'hui décédé. C'est le fruit de longues réflexions, de concert avec les assurés, qui ont abouti sur un produit particulièrement innovant : plus de flexibilité dans le choix du parcours médical (télémédecine et pharmacie), prévention active et certaines prestations sans franchise.

Paradoxalement, dans le même temps, les pertes financières sont importantes. Elles sont essentiellement dues à l'effondrement des marchés financiers couplé à une forte hausse des coûts de la santé en 2021 (+6,3%) et de l'ordre de +3% en 2022. La hausse des coûts 2022 a été conforme aux attentes. C'est la très forte et sous-estimée augmentation de 2021 qui explique grandement les pertes de 2022. En effet, lors de la fixation des primes 2022 en juillet 2021, les prévisions sur le marché prévoient une augmentation des coûts quasiment deux fois plus faible.

Ces deux facteurs péjorent fortement les finances de Mutuel Assurance Maladie SA. Les résultats des placements chutent. L'inflation explose et les banques centrales n'ont plus d'autres choix que d'augmenter les taux d'intérêts pour essayer de contrôler l'inflation. Cette situation extraordinaire ne touche donc pas que notre société mais bien l'ensemble de l'économie et des marchés financiers.

Les défis qui nous attendent sont nombreux. Mutuel Assurance Maladie SA se transforme, mais les améliorations au service des clients ne sont pas terminées et de nombreux axes d'optimisation restent encore possibles. Cette transformation se poursuit grâce au fort engagement de l'ensemble des employés.

Chiffres-clés

		2022	2021
Résultat annuel	CHF	-83 200 332	-41 288 365
Nombre d'assurés AOS		322 398	314 435
Total du bilan	CHF	737 989 277	925 681 823

Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité

Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	1 415 391 483	1 395 979 045
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	65 023 890	65 612 931
Réassurance LAMal	CHF	1 325 288	1 681 689
Total	CHF	1 481 740 661	1 463 273 665

Provisions totales pour sinistres non-liquidés	CHF	343 672 480	351 085 996
en % des prestations nettes d'assurance		22,4%	24,0%

Total des fonds propres LAMal	CHF	262 079 323	345 279 655
en % des primes brutes		17,7%	23,6%

Performance des placements		-9,7%	4,3%
-----------------------------------	--	--------------	-------------

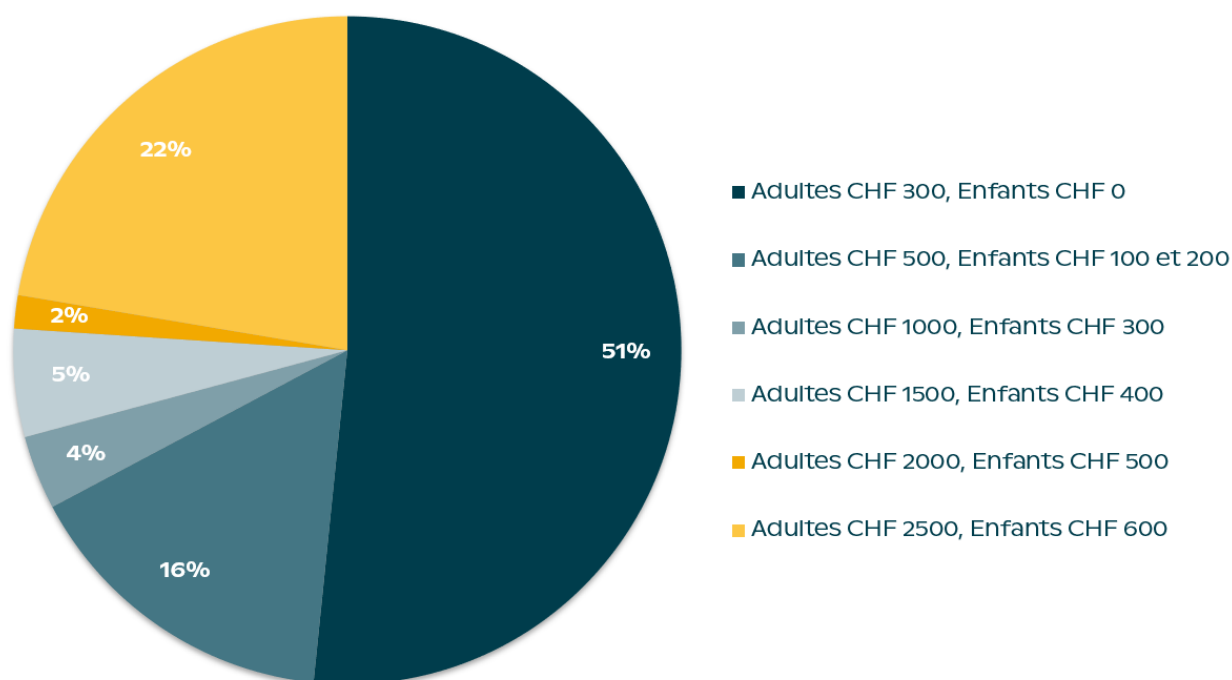
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

Mutuel Assurance Maladie SA connaît en 2022 une progression de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une hausse d'effectif de 7963 membres (2,5%), lequel atteint désormais 322 398 assurés contre 314 435 en 2021.

Effectif moyen	2022
Hommes	130 262
Femmes	135 559
Enfants	56 577
Nombre d'assurés total	322 398

Répartition de l'effectif par franchises



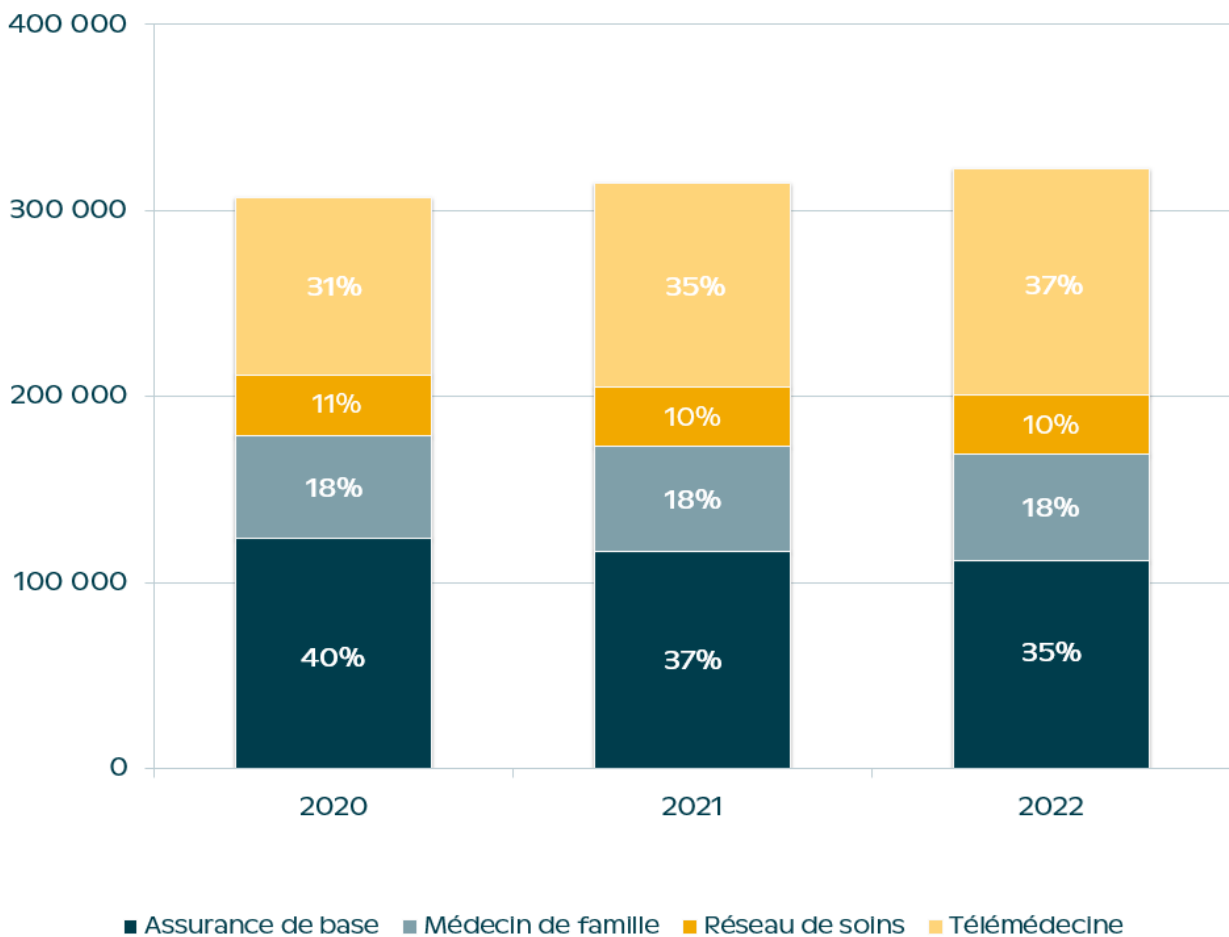
Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Mutuel Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 210 500 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 57 200 assurés ont opté pour le modèle de médecin de famille, 32 000 assurés pour un modèle de réseau de soin, 121 300 assurés pour un modèle de télémedecine. Année après année, on constate un transfert des effectifs de l'assurance de base vers les modèles alternatifs.

Evolution des effectifs AOS de Mutuel Assurance Maladie SA

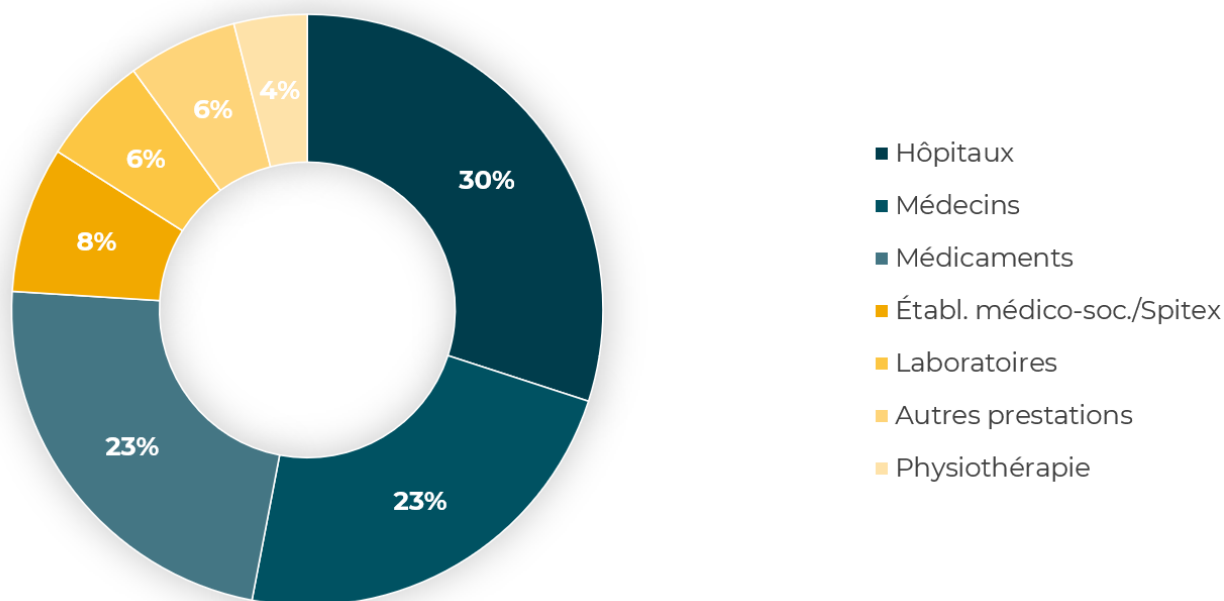


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins en CHF	2022
Hôpitaux	496 594 338
Médicaments	392 408 883
Médecins	385 399 947
Établissements médico-sociaux/Spitex	139 868 611
Autres prestations	106 159 209
Laboratoires	99 375 915
Physiothérapie	67 045 049
Total des prestations	1 686 851 952

Les trois secteurs des hôpitaux, des médicaments et des cabinets médicaux représentent 76% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, notamment la santé et la prévoyance, tant pour les assurés individuels que pour les entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples activités.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe.

De manière analogue, Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA effectue la gestion de fortune collective pour les sociétés de la holding.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profitent l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés.

Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA et Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA peuvent également offrir leurs prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Structure du Groupe Mutuel

Aperçu des sociétés filles de Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

Sont détenus par Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir :

- Mutuel Assurance Maladie SA,
- Philos Assurance Maladie SA,
- Avenir Assurance Maladie SA,
- Easy Sana Assurance Maladie SA,
- SUPRA-1846 SA,
- AMB Assurances SA.

L'assurance privée pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine se nomme Groupe Mutuel Assurances GMA SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance vie.

Neosana SA, dont la Holding détient une participation majoritaire, permet d'offrir des prestations de courtage dans les domaines de l'assurance santé et de l'assurance-vie et contribue ainsi à la distribution des produits des assureurs de Groupe Mutuel Holding SA.

Le Conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA et ses commissions spécialisées

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique de Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées :

- la commission d'audit et des risques,
- la commission projets stratégiques et innovation,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

Commissions spécialisées du conseil d'administration

Commission d'audit et des risques

La commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

Commission projets stratégiques et innovation

La commission projets stratégiques et innovation est présidée par Jürg E. Tschanz. Trois autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation et d'innovation, de diversification et de maturité numérique, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et long terme du Groupe Mutuel.

De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Elle examine aussi la stratégie de partenariat ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés et émet des recommandations y relatives au conseil d'administration. Enfin, elle suit l'avancement des projets liés aux initiatives stratégiques.

Commission de rémunération et de nomination

La commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

Les membres du Conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2022

¹ Membre de la commission d'audit et des risques

² Membre de la commission projets stratégiques et innovation

³ Membre de la commission de rémunération et de nomination

Karin Perraudin – Présidente²

Master en sciences économiques HEC. Experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

Roland Marcel Eberle – Vice-président³

Ingénieur agronome. Conseiller aux Etats de 2011 à 2019. Administrateur de sociétés.

Fabio Naselli Feo – Secrétaire²

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

Marc-André Ballestraz – Membre^{1,3}

Master en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Président de la fiduciaire Fidag SA.

Jean-Blaise Conne – Membre¹

Expert-comptable diplômé. Administrateur de sociétés.

Charles Relecom – Membre²

Master en sciences actuarielles et en mathématiques. Administrateur de sociétés.

Urs Schwaller – Membre^{1,3}

Docteur en droit. Avocat. Administrateur de sociétés.

Jürg E. Tschanz – Membre²

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur. Cofondateur et président de planitswiss SA.

La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de 9 membres en 2022. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Les membres de la Direction générale en 2022

Thomas Boyer – Directeur général

Master en sciences économiques HEC.

Philippe Buthey – Technologie

Diplôme d'informaticien de gestion ES.

Vincent Claivaz – Santé & Prévoyance Clients Entreprise

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.

Diplôme de gestion hospitalière.

Thomas J. Grichting – Services

Docteur en droit. Avocat.

Jérôme Mariéthoz – Santé & Prévoyance Clients Privés

Master en sciences économiques HEC.

Pierre-Luc Marilley – Clients & Marché

Master en sciences économiques.

Paul Rabaglia – Finances

Master en sciences économiques HEC.

Sophie Revaz – Prestations individuelles

Master en droit. Avocate. Executive MBA.

Cédric Scheiben – Distribution

Executive MBA en services financiers et assurances.

Code de conduite

Groupe Mutuel Holding SA dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce Code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs de Groupe Mutuel Holding SA ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le Code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance au sein du Groupe Mutuel.

Systeme de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en œuvre.

Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates. La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense.

- La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles.
- La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable.
- L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Fonction Compliance

La fonction compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction compliance.

Fonction Gestion des risques

La fonction gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

Audit interne

L'audit interne soutient le conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il l'informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25 000.- pour le/la président(e) et à CHF 24 000.- pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés de Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de CHF 250 000.- pour le/la président(e), CHF 120 000.- pour le vice-président et pour le président de la commission d'audit et des risques, CHF 110 000.- pour les présidents des autres commissions spécialisées et CHF 100 000.- pour les autres administrateurs.

En 2022, le conseil d'administration de Mutuel Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de CHF 102 217.-, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 22 085.-.

Le conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la Commission de nomination et de rémunération, la rémunération de la direction générale. Les principes de rémunération des membres de la direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes :

- Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques.
- Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise.

Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2022 aux membres de la direction générale s'élève à CHF 3 582 297.-. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de CHF 399 750.-. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de CHF 698 388.- et des cotisations de prévoyance de l'employeur de CHF 84 960.-.

La part de Mutuel Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la direction générale est de 22,2%, soit CHF 795 157.-, dont CHF 155 020.- pour la plus importante.

Gestion des capitaux

Rétrospective

L'année 2022 a été rythmée par plusieurs événements majeurs. Si l'inflation a connu ses premiers frémissements à fin 2021, le début du conflit ukrainien a projeté celle-ci à des niveaux inconnus depuis des décennies. L'envolée du prix de l'énergie, la difficulté d'approvisionnement en matières premières, conséquence de la fermeture de la Chine, et le brutal retournement des politiques accommodantes des banques centrales ont pesé sur les marchés financiers. Plus tard dans l'année, les pressions sur les salaires suite à la baisse du pouvoir d'achat ont commencé à peser sur les marges bénéficiaires des entreprises. En fin d'année, la crainte d'une pénurie d'électricité et les risques de récession en Europe ont à nouveau mis les marchés sous pression. Tous ces facteurs ont créé une situation inédite : les différents types d'actifs en portefeuille ont subi des baisses importantes, faisant fi des gains de diversification habituellement connus. Les obligations, les actions, les fonds immobiliers ont enregistré des baisses de plus de 12%. Le seul élément positif que l'on puisse relever en 2022 est la fin du régime des taux d'intérêt négatifs en Suisse. Si le scénario de crise semble s'éloigner, comme le suggèrent plusieurs indicateurs économiques, les banques centrales sont encore craintives et plusieurs nouvelles hausses de taux sont attendues.

Perspectives

Les grands jalons posés en 2022 devraient induire dès cette année une vaste évolution en faveur de la transition énergétique. Cela concerne non seulement la part du renouvelable dans le mix énergétique, mais également la décentralisation des systèmes électriques et l'électrification de la mobilité. Il est ainsi probable que le rythme des innovations va s'accélérer, touchant tous les secteurs industriels. D'importants investissements ont été alloués par les différents gouvernements et de grands projets d'infrastructure vont voir le jour. Cette nouvelle dynamique devrait soutenir de grands pans de l'économie et faire basculer l'intérêt des investisseurs vers le secteur industriel plutôt que celui de la technologie de l'information, leader des dernières années. La banque centrale américaine a confirmé que « les taux seront plus hauts pendant plus longtemps ». La politique monétaire des autres banques centrales devrait également rester restrictive en 2023. Malgré ces annonces, l'inflation devrait avoir connu son pic en fin d'année 2022, et hormis des facteurs exogènes, comme une expansion du conflit ukrainien hors des frontières du pays ou une dégradation marquée de l'environnement économique, les marchés devraient être de meilleure facture en 2023.

Revue des états financiers

Produits d'assurance

Mutuel Assurance Maladie SA a terminé l'année 2022 sur un chiffre d'affaires net de 1,5 milliard de francs, soit une hausse de 1,6% par rapport à l'année 2021.

Charges d'assurance

Les coûts de la santé ont explosé en 2021. Selon les dernières données, ils ont augmenté de 6,3%. D'après les dernières estimations à fin janvier 2023, les coûts de la santé ont augmenté, en 2022, de près de 3%. En trois ans, cela représente une hausse d'environ 10%, soit un peu plus de 3% par année ce qui représente également la moyenne de ces 20 dernières années. Le répit pour les payeurs de primes aura ainsi été de très courte durée. Il a clairement déjà pris fin l'an dernier et la tendance risque de se poursuivre cet automne.

Les prestations nettes versées durant l'année en faveur de nos assurés s'élèvent à 1,5 milliard de francs, en hausse, de 5,3%, par rapport à l'année précédente. A ce montant est déduit 7,4 millions de francs de dissolution de la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Il faut également mentionner le montant de 110,3 millions de francs reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (117,9 millions de francs en 2021); dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à CHF 464,50 (CHF 510,80 en 2021).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 93,6 millions de francs pour l'exercice 2022, en légère hausse par rapport à l'année comparative. Mutuel Assurance Maladie SA a renforcé son réseau de vente interne pour améliorer encore la proximité, le conseil et la satisfaction client ; et entend continuer à investir dans la formation de son réseau de distribution. Pour le secteur de l'assurance de base, le coût annuel par assuré est passé de CHF 260,60 en 2021 à CHF 261,40 pour l'année 2022.

Résultat des placements

Dans un contexte économique très volatil, le portefeuille titre de la caisse a connu une année 2022 pour le moins difficile avec une perte nette de près de 48,5 millions de francs. La provision pour risques liés aux placements créée lors d'années plus fastes a permis d'absorber partiellement ce revers. A cet effet, elle a été dissoute à hauteur de 25,8 millions de francs.

Résultat de l'exercice

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2022 une perte de 83,2 millions de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

Rapport financier

Compte de résultat

- 17 Compte de résultat
- 18 Bilan
- 19 Tableau des flux de trésorerie
- 20 Tableau de variation des fonds propres

Annexes aux comptes 2022

- 21 Principes comptables et méthodes d'évaluation
- 23 Compte de résultat par domaine d'activité
- 24 Explications relatives au compte de résultat
- 26 Explications relatives au bilan
- 28 Autres indications
- 29 Proposition d'utilisation du résultat
- 30 Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2022	2021
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	1 459 498 659	1 436 132 707
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-1 531 096 971	-1 454 036 869
Variation des provisions techniques	8	7 318 515	- 5 567 095
Compensation des risques entre assureurs		110 255 129	117 871 320
Autres charges d'assurance		- 10 964 542	- 15 685 803
Total des charges de l'assurance		-1 424 487 869	-1 357 418 447
Frais de gestion et d'administration	3	- 93 591 600	- 89 665 194
Résultat technique de l'assurance		- 58 580 810	- 10 950 934
Autres produits financiers		12 896	-
Autres charges financières		- 1 861 402	- 2 918 504
Produits sur les placements en capitaux	4	10 121 993	31 196 698
Charges sur les placements en capitaux	4	- 58 656 721	- 11 990 060
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		25 798 000	- 11 881 000
Autres charges d'exploitation	9	- 34 288	- 34 744 565
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		- 24 619 522	- 30 337 431
Résultat de l'exercice		- 83 200 332	- 41 288 365

Bilan

	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Actifs			
en CHF			
Placements de capitaux	5	459 816 219	493 778 700
Comptes de régularisation	6	67 295 842	74 080 041
Créances	7	173 132 351	167 765 283
Liquidités		37 744 865	190 057 800
Total des actifs		737 989 277	925 681 823

	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Passifs			
en CHF			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		50 000	50 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		279 346 606	321 036 874
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		57 521 772	57 110 872
Réserves sur réassurance active LAMal		8 261 278	8 270 275
Résultat de l'exercice		- 83 200 332	- 41 288 365
Fonds propres		262 079 323	345 279 655
Provisions techniques pour propre compte	8	343 672 480	351 085 996
Autres provisions techniques	8	562 000	467 000
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	9	-	34 744 565
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	22 991 000	48 789 000
Comptes de régularisation	11	14 730 450	16 387 772
Dettes	12	93 954 023	128 927 836
Fonds étrangers		475 909 954	580 402 168
Total des passifs		737 989 277	925 681 823

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2022	2021
Résultat	- 83 200 332	- 41 288 365
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	54 042 236	- 14 216 457
Amortissements / revalorisations sur les créances	- 720 000	124 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	- 7 413 515	5 546 095
Modification des autres provisions techniques	95 000	21 000
Modification des provisions pour la réduction volontaire des réserves	- 34 744 565	34 744 565
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	- 25 798 000	11 881 000
Augmentation / diminution des créances	- 4 647 068	- 15 289 361
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	6 784 198	27 195 387
Augmentation / diminution des dettes	- 34 973 812	11 637 453
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	- 1 657 321	2 389 081
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	- 132 233 180	22 744 397
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 20 079 754	- 34 443 361
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	- 20 079 754	- 34 443 361
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	- 152 312 934	- 11 698 964
Liquidités état initial 01.01.	190 057 800	201 756 763
Liquidités état final 31.12.	37 744 865	190 057 800
Variation des liquidités	- 152 312 934	- 11 698 964

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital- actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Réserves sur réassurance active LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2021	100 000	50 000	321 036 874	57 110 872	8 270 275	- 41 288 365	345 279 655
Répartition du résultat de l'année précédente		-	- 41 690 268	410 900	- 8 997	41 288 365	-
Fonds propres au 01.01.2022	100 000	50 000	279 346 606	57 521 772	8 261 278	-	345 279 655
Résultat annuel						- 83 200 332	- 83 200 332
Fonds propres au 31.12.2022	100 000	50 000	279 346 606	57 521 772	8 261 278	- 83 200 332	262 079 323

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2022

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Modifications des paramètres d'évaluation

Pour l'exercice en cours, les frais bancaires et postaux (2022 : CHF 1 325 457; 2021 : CHF 1 482 980) sont présentés dans les autres charges financières en lieu et place des frais d'acquisition et de gestion et les ristournes liées à l'activité d'assurance (2022 : CHF 7 411 867; 2021 : CHF 7 509 632) sont présentées en diminution des charges de sinistres et prestations en lieu et place des primes acquises pour propre compte.

Les comptes comparatifs ont été retraités en conséquence.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché selon la méthode d'évaluation DCF (Discounted Cash Flow). Les immeubles font également l'objet d'une expertise par un spécialiste périodiquement (cycle de 5 à 10 ans). La dernière valorisation par un expert externe a été effectuée en 2021. Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour la réduction volontaire des réserves

Des provisions non-techniques sont constituées pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal. Ces provisions sont évaluées le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque boucllement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au boucllement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de boucllement.

Annexe aux comptes 2022

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMAL			Réassurance			Total		
	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %
Produits												
Primes brutes	1 415 351 483	1 395 979 045	1.4%	65 023 890	65 612 931	-0.9%	1'325'288	1'681'689	-21.2%	1 481 740 661	1 463 273 665	1.3%
Part aux excédents	-	-	0.0%	-1 085 308	- 928 067	16.9%	-53'000	11'283	n/a	- 1 138 308	- 916 784	24.2%
Diminution des cotisations (*)	- 21 298 970	- 25 770 187	-17.4%	984 203	703 401	39.9%	-	-	0.0%	- 20 314 768	- 25 066 786	-19.0%
Contributions à la réduction des primes	308 245 430	307 396 101	0.3%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	308 245 430	307 396 101	0.3%
Contributions liées à la santé	- 1 622 658	- 1 556 882	4.2%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	- 1 622 658	- 1 556 882	4.2%
Cotisations créitées et versées à l'assuré	- 308 245 430	- 307 396 101	0.3%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	- 308 245 430	- 307 396 101	0.3%
Autres produits d'exploitation	833 732	399 494	108.7%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	833 732	399 494	108.7%
Primes acquises pour propre compte	1 393 303 586	1 369 051 471	1.8%	64 922 785	65 388 265	-0.7%	1'272'288	1'692'972	-24.8%	1 459 498 659	1 436 132 707	1.6%
Charges												
Prestations	- 1 686 851 952	- 1 598 180 562	5.5%	- 95 482 393	- 95 254 798	0.4%	-1'580'320	-1'704'762	-7.3%	- 1 743 914 665	- 1 655 140 122	5.4%
Variation des provisions techniques pour propre compte	4 175 751	- 5 475 275	n/a	2 690 444	- 151 356	n/a	547'320	80'536	n/a	7 413 515	- 5 546 095	n/a
Participations	212 817 694	201 103 252	5.8%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	212 817 694	201 103 252	5.8%
Autres charges d'assurance	- 10 105 953	- 14 690 229	-31.2%	- 858 589	- 995 574	-13.8%	-	-	0.0%	- 10 964 542	- 15 685 803	-30.1%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	- 95 000	- 21 000	352.4%	-	-	0.0%	- 95 000	- 21 000	352.4%
Compensation des risques	110 255 129	117 871 320	-6.5%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	110 255 129	117 871 320	-6.5%
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	- 1 369 709 331	- 1 299 371 494	5.4%	- 53 745 538	- 56 422 728	-4.7%	-1'033'000	-1'624'226	-36.4%	- 1 424 487 869	- 1 357 418 447	4.9%
Frais de gestion et d'administration	- 84 261 809	- 80 575 652	4.6%	- 9 179 791	- 8 839 542	2.7%	-150'000	-150'000	0.0%	- 93 591 600	- 89 665 194	4.4%
Total charges d'exploitation	- 1 453 971 140	- 1 379 947 146	5.4%	- 62 925 329	- 65 362 270	-3.7%	-11'833'000	-17'742'226	-33.3%	- 1 518 079 469	- 1 447 083 641	4.9%
Résultat technique de l'assurance	- 60 667 553	- 10 895 675	456.8%	1 997 455	25 995	n/a	89'288	-81'253	n/a	- 58 580 810	- 10 950 934	434.9%
Autres produits financiers	11 556	-	n/a	1 174	-	n/a	166	-	n/a	12 896	-	n/a
Autres charges financières	- 1 667 995	- 2 657 278	-37.2%	- 169 503	- 243 515	-30.4%	-23'904	-17'711	35.0%	- 1 861 402	- 2 918 504	-36.2%
Produits sur les placements en capitaux	9 070 277	28 134 325	-67.8%	921 731	2 677 475	-65.6%	129'964	384'898	-66.2%	10 121 993	31 196 698	-67.6%
Charges sur les placements en capitaux	- 52 562 054	- 10 813 075	386.1%	- 5 341 411	- 1 029 054	419.1%	-753'256	-147'931	409.2%	- 58 656 721	- 11 990 060	389.2%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	23 118 000	- 10 714 000	n/a	2 349 000	- 1 020 000	n/a	331'000	-147'000	n/a	25 798 000	- 11 881 000	n/a
Autres charges d'exploitation	- 34 288	- 34 744 565	-99.9%	-	-	0.0%	-	-	0.0%	- 34 288	- 34 744 565	-99.9%
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	- 22 064 503	- 30 794 593	-28.3%	- 2 239 009	384 905	n/a	-3'161'010	72'256	n/a	- 24 619 522	- 30 337 431	-18.8%
Résultat de l'exercice	- 82 732 057	- 41 690 268	98.4%	- 241 553	410 900	n/a	-226'722	-8'987	n/a	- 83 200 332	- 41 288 365	101.5%

(*) Les décomptes finaux pour les JU LAMAL sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste diminution des cotisations à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

Annexe aux comptes 2022

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF

	2022	2021	Variation
Primes brutes	1 481 740 661	1 463 273 665	18 466 996
Part aux excédents	- 1 138 308	- 916 784	- 221 524
Primes rétroactives	- 3 084 362	- 8 716 215	5 631 852
Amortissement sur cotisations	- 17 950 405	- 16 226 571	- 1 723 834
Variation de la provision "Du croire"	720 000	- 124 000	844 000
Contributions à la réduction des primes	308 245 430	307 396 101	849 329
Contributions liées à la santé	- 1 622 658	- 1 556 882	- 65 776
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 308 245 430	- 307 396 101	- 849 329
Autres produits d'exploitation	833 732	399 494	434 238
Total	1 459 498 659	1 436 132 707	23 365 952

2 Charges de sinistres et prestations en CHF

	2022	2021	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-1 686 851 952	-1 598 180 562	- 88 671 390
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	212 817 694	201 103 252	11 714 441
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	-1 474 034 258	-1 397 077 310	- 76 956 949
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 55 482 393	- 55 254 798	- 227 595
Prestations de la réassurance active	- 1 580 320	- 1 704 762	124 442
Total	-1 531 096 971	-1 454 036 869	- 77 060 102

3 Frais de gestion et d'administration en CHF

	2022	2021	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 99 085 846	- 96 691 590	- 2 394 256
Frais de contentieux facturés	15 141 333	14 995 508	145 825
Autres frais administratifs	- 9 647 087	- 7 969 112	- 1 677 975
Total	- 93 591 600	- 89 665 194	- 3 926 406

Frais de gestion et d'administration par nature	2022	2021	Variation
Publicité et marketing	- 5 439 316	- 3 813 748	- 1 625 568
Commissions	- 5 248 520	- 4 120 880	- 1 127 641
Frais d'exploitation divers	- 82 903 764	- 81 730 567	- 1 173 197
Total	- 93 591 600	- 89 665 194	- 3 926 406

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA et, depuis le 1^{er} juillet 2021, à Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Mutuel Assurance Maladie SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF

	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	1 307 705	- 644 627	663 078
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 292 043	- 25 703 636	- 23 411 593
Actions	4 280 591	- 13 933 662	- 9 653 070
Autres placements	2 241 653	- 18 374 796	- 16 133 143
Total	10 121 993	- 58 656 721	- 48 534 728

Résultats par catégorie

en CHF

Terrains et constructions	2022	2021	Variation
Produits	1 307 705	1 384 446	- 76 741
Charges	- 310 083	- 336 398	26 315
Réévaluation	- 334 544	5 732 408	- 6 066 952
Résultat	663 078	6 780 457	- 6 117 378

Obligations et autres titres à revenu fixe

	2022	2021	Variation
Intérêts	1 854 635	1 994 306	- 139 672
Bénéfices réalisés	143 858	249 730	- 105 872
Pertes réalisées	- 579 167	- 386 760	- 192 407
Bénéfices non réalisés	293 550	560 893	- 267 342
Pertes non réalisées	- 25 092 919	- 4 199 024	- 20 893 895
Charges sur capitaux	- 31 550	- 44 187	12 637
Résultat	- 23 411 593	- 1 825 043	- 21 586 550

Actions

	2022	2021	Variation
Dividendes	2 330 194	2 093 312	236 883
Bénéfices réalisés	355 649	1 219 997	- 864 348
Pertes réalisées	- 186 508	- 131 302	- 55 206
Bénéfices non réalisés	1 594 748	11 097 799	- 9 503 051
Pertes non réalisées	- 13 627 190	- 2 063 324	- 11 563 865
Charges sur capitaux	- 119 964	- 117 155	- 2 809
Résultat	- 9 653 070	12 099 327	- 21 752 398

Autres placements

	2022	2021	Variation
Produits	1 395 950	962 573	433 377
Bénéfices réalisés	446 212	1 845 566	- 1 399 354
Pertes réalisées	- 2 067 456	- 1 217 767	- 849 688
Bénéfices non réalisés	399 491	4 055 668	- 3 656 177
Pertes non réalisées	- 15 387 961	- 2 547 426	- 12 840 535
Charges sur capitaux	- 919 380	- 946 717	27 337
Résultat	- 16 133 143	2 151 897	- 18 285 040

Annexe aux comptes 2022

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2022	Valeur de marché au 31.12.2021	Variation
Terrains et constructions	30 247 286	30 558 000	- 310 714
Obligations et autres titres à revenu fixe	235 475 733	243 511 942	- 8 036 209
Actions	75 129 490	81 269 831	- 6 140 341
Instruments financiers dérivés - engagements	- 1 760 598	- 1 540 731	- 219 867
Actions	73 368 892	79 729 100	- 6 360 208
Liquidités affectées aux placements de capitaux	21 686 507	34 423 010	- 12 736 503
Liquidités pour couverture de contrats futures	1 763 619	1 520 412	243 206
Liquidités	23 450 125	35 943 422	- 12 493 297
Placements collectifs	91 563 788	98 436 236	- 6 872 448
Instruments financiers dérivés	- 39 606	-	- 39 606
Prêts	5 750 000	5 600 000	150 000
Autres placements	97 274 182	104 036 236	- 6 762 054
Total	459 816 219	493 778 700	- 33 962 482

Liquidités pour couverture de contrats futures : il s'agit de comptes de dépôt de marge couvrant des ventes à découvert de 30 contrats Euro Stoxx 50 et de 6 contrats SMI Future avec échéance au 17.03.2023 (au 31.12.2021: 7 contrats S&P 500 Mini avec échéance au 18.03.2022). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2022		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	- 39 606	- 39 606
Total		-	- 39 606	- 39 606

6 Comptes de régularisation actif en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Intérêts courus	889 922	824 267	65 655
Compensation des risques à recevoir	58 863 611	62 411 654	- 3 548 043
Primes à facturer	2 345 280	5 519 376	- 3 174 096
Commissions payées d'avance	1 284 566	764 828	519 739
Autres actifs transitoires	3 912 463	4 559 916	- 647 453
Total	67 295 842	74 080 041	- 6 784 198

7 Créances en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	167 428 773	163 914 554	3 514 219
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 27 944 000	- 28 664 000	720 000
Autres assureurs	603 972	900 928	- 296 956
Subsides à recevoir	19 957 178	20 468 528	- 511 349
Impôts anticipés	325 260	311 041	14 219
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	5 477 036	-	5 477 036
Créances coûts de tests COVID-19	3 779 465	8 790 407	- 5 010 943
Autres créances	3 504 666	2 043 825	1 460 842
Total	173 132 351	167 765 283	5 367 068

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2022 se montent à CHF 32 270 556 (2021 : CHF 35 622 801).

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2021	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	344 932 354	4 175 751	340 756 603
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	5 466 352	2 690 444	2 775 908
Provisions pour sinistres non liquidés réassurance active	687 290	547 320	139 970
Total	351 085 996	7 413 515	343 672 480

Autres provisions techniques	31.12.2021	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	467 000	- 95 000	562 000
Total	467 000	- 95 000	562 000

Variation des provisions techniques		7 318 515	
-------------------------------------	--	-----------	--

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	339 457 079	- 5 475 275	344 932 354
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	5 314 996	- 151 356	5 466 352
Provisions pour sinistres non liquidés réassurance active	767 826	80 536	687 290
Total	345 539 901	- 5 546 095	351 085 996

Autres provisions techniques	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	446 000	- 21 000	467 000
Total	446 000	- 21 000	467 000

Variation des provisions techniques		- 5 567 095	
-------------------------------------	--	-------------	--

9 Provisions pour la réduction volontaire des réserves

en CHF	31.12.2021	Utilisation 2022	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	34 744 565	34 778 853	- 34 288	-
Total	34 744 565	34 778 853	- 34 288	-

L'OFSP a approuvé en septembre 2021 un plan de réduction volontaire des réserves. Les montants de compensations mensuels sur les primes de l'assurance de base s'élèvent pour 2022 à CHF 10 pour un adulte, CHF 8 pour un jeune (jusqu'à 25 ans) et CHF 5 pour un enfant (jusqu'à 18 ans).

10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Taux de provisionnement déterminé	5.00%	9.88%	
Placements de capitaux	459 816 219	493 778 700	- 33 962 482
Provision nécessaire	22 991 000	48 789 000	- 25 798 000
Provision au bilan	22 991 000	48 789 000	- 25 798 000

11 Comptes de régularisation passif en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Compensation des risques à payer	-	660'000	-660'000
Commissions à payer	641 375	290 505	350 870
Autres passifs transitoires	14 089 075	15 437 267	- 1 348 192
Total	14 730 450	16 387 772	- 1 657 321

12 Dettes en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	647 427	1 393 521	- 746 094
Primes encaissées d'avance	71 760 935	58 275 317	13 485 618
Comptes de passage ⁽¹⁾	6 185 534	49 183 768	- 42 998 234
Participations aux excédents	2 386 570	2 173 992	212 578
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	11 635 286	17 076 210	- 5 440 924
Subsides	1 338 271	825 027	513 244
Total	93 954 023	128 927 836	- 34 973 812

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

Autres indications

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 24 avril 2023.

Engagements conditionnels

Mutuel Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que Mutuel Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA:	Convention de gestion relative aux placements de capitaux, en vigueur dès le 1 ^{er} juillet 2021
Groupe Mutuel Assurances GMA SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Annexe aux comptes 2022

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2022	2021
Résultat de l'exercice	- 83 200 332	- 41 288 365
Résultat disponible	- 83 200 332	- 41 288 365
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	82 732 057	41 690 268
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	241 553	- 410 900
./. Attribution à la réserve de la réassurance active LAMal	226 722	8 997
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
Mutuel Assurance Maladie SA, Martigny

Lausanne, le 24 avril 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Mutuel Assurance Maladie SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 17 à 29) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Michaël Carneiro
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé



Rapport d'activité 2022

Mutuel Assurance Maladie SA

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA | Rue des Cèdres 5 | 1919 Martigny | 0848 803 111 / groupemutuel.ch



Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA: Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie
Fondation Collective Open Pension / Fondation Opsion Libre Passage